



Lille, le 6 Avril 2011,

**Recherche, enseignement supérieur
La région Nord Pas de Calais, double victime
Appel à une tout autre politique universitaire nationale**

Le SNESUP du Nord Pas-de-Calais condamne de longue date le sous-financement par l'Etat de la recherche et de l'enseignement supérieur publics dans notre région. Ainsi, alors que sa population représente environ 6% de la population française, l'effectif des chercheurs des organismes de recherche en Nord-Pas de Calais n'est que de 2% de l'ensemble.

Avec la loi LRU (2007), le gouvernement a lancé la mise en compétition financière des universités les unes contre les autres, favorisant celles qui étaient déjà mieux loties, anéantissant tout espoir de rééquilibrage régional.

Avec les Initiatives d'excellence (IDEX) et les Laboratoires d'excellence (Labex), qui ont donné lieu à de premières pré-sélections connues depuis le 25 mars 2011, se constitue une zone de relégation universitaire : Bretagne, Pays de Loire, Lorraine, Bourgogne, Franche Comté, Nord Pas-de-Calais... Derrière le terme « excellence », et un financement somme toute très limité puisqu'il proviendra principalement de revenus de capitaux placés, se cache la relégation pour le plus grand nombre. Il s'agit en fait d'abandonner toute une partie du potentiel de recherche pour concentrer encore davantage les moyens, et de rompre avec une politique de recherche, aux résultats méritoires compte-tenu des moyens consentis, qui reposait sur un fonctionnement coopératif .

Dès le début de l'année 2010, au plan national le SNESUP a condamné la logique des IDEX et des Labex présentée par le « Plan d'Investissements d'Avenir » (ou « *Grand Emprunt* ») comme une logique de soumission des laboratoires de recherche publique et des universités aux règles de la concurrence et aux intérêts des entreprises, au détriment, notamment, de l'indépendance scientifique et de la diversité des disciplines et des approches. Cette politique ne peut conduire qu'à :

- **Un appauvrissement de la recherche fondamentale**
- **L'abandon d'un service public garantissant aux étudiants un accès égal à un enseignement supérieur de qualité sur l'ensemble du territoire.** Les « formations d'excellence » délivrées au sein de ces IDEX pourraient rapidement devenir inaccessibles à la plupart des étudiants issus des classes ouvrières et moyennes en raison de leurs droits d'inscription qui risquent fort de devenir prohibitifs, les IDEX n'étant pas soumis aux règles universitaires, comme de leur localisation géographique, trop éloignée pour certains. Les futures Licences de proximité constitueront un choix par défaut pour les étudiants financièrement contraints.
- **L'inégalité de développement entre les régions :** quand on connaît l'importance de la recherche et des formations supérieures dans la prospérité des territoires, la concentration des moyens humains et financiers accentuera les déséquilibres. Les conseils régionaux ont bien compris le danger, puisqu'ils ont tous fermement soutenu les dossiers de candidature émanant de leur territoire.

Le SNESUP du Nord Pas-de-Calais s'offusque des objectifs comme de la méthode employée lors de ces appels d'offre. La sélection des projets réalisée dans une certaine opacité ne fut pas exempte d'arbitraire.

Le SNESUP du Nord Pas-de-Calais demande la mise en œuvre d'une toute autre politique publique de recherche et d'enseignement supérieur, autrement plus ambitieuse et qui offrirait, à l'ensemble de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les moyens nécessaires pour contribuer à la prospérité des populations et des territoires, sans exclusive.

Pour le SNESUP de l'académie de Lille

Philippe Enclos

Coordinateur académique